



# DRH DE ZONE

UNE ACTION COLLECTIVE  
AU SERVICE DES PMI/PME



## DRH DE ZONE

- UNE ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITE
- UNE ACTION DECIDEE PAR ET POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LEURS COLLABORATEURS
- DU CONCRET, DU CONCRET, DU CONCRET



# DRH DE ZONE

- LA **ZONE INDUSTRIELLE** EST UN LIEU PERTINENT
  - PROXIMITE, RAPIDITE, VALEUR AJOUTEE
- LA **ZONE INDUSTRIELLE** EST UN LIEU COMPLEXE
  - MULTIBRANCHES, MULTIMETIERS
- LA **ZONE INDUSTRIELLE** EST UN LIEU DE PMI/PME



# DRH DE ZONE

## RESOUDRE DES PROBLEMES DE PERSONNEL

- C'EST LA VOCATION D'UNE DRH (PAS SEULEMENT JURIDIQUE)
- C'EST UN SERVICE AUX PMI/PME QUI N'EN DISPOSENT PAS
- C'EST METTRE DE L'EGALITE ENTRE ENTREPRISES

## ANIMER

- C'EST REpondre AUX DEMANDES PONCTUELLES
- C'EST TRAITER DES QUESTIONS COMMUNES
- C'EST UNE AIDE AU CONSEIL PERSONNALISEE
- C'EST AGIR ENTRE PATRONS POUR LES PATRONS



# DRH DE ZONE

## SERVICES

### – TRAITEMENT CONCRET DE TOUTES LES QUESTIONS RH

- CONTRAT DE TRAVAIL, LICENCIEMENT, FORMATION, TEMPS DE TRAVAIL, CONDITIONS DE TRAVAIL, EMPLOI, CONFLITS
- UNE ADAPTATION À TOUTES LES BRANCHES ET MÉTIERS
- UNE VISION ENTREPRENEURIALE DE LA RH

### – TRAITEMENT PERSONNALISÉ ET INDIVIDUEL

- EN FONCTION DES DEMANDES INDIVIDUELLES
- D'UNE FAÇON CONFIDENTIELLE
- DANS LE CADRE D'UNE MISSION PONCTUELLE OU SUR UNE PÉRIODE



# DRH DE ZONE

## COMMENT

- 3 ACTIONS REGULIERES
  - PERMANENCES REGULIERES SUR LES ZI
  - ENTRETIENS INDIVIDUELS A LA DEMANDE
  - REUNIONS THEMATIQUES

## QUI

- L'ASSOCIATION A.E.P.F. MET A DISPOSITION DE SES MEMBRES

## OU

- AU PLUS PRES DES ENTREPRISES SUR LES ZI DANS DES LIEUX CONNUS ET REGULIERS



# DRH DE ZONE

## COMMENT FAIRE

- **EXPERIMENTER SUR L' ASSOCIATION**
  - UNE INFORMATION ECRITE
  - QUELQUES RDV AVEC DES ENTREPRISES (CHEZ EUX)
  - UNE REUNION THEMATIQUE
  
- **PUIS LANCER**
  - UN PROGRAMME SUR UNE PERIODE DONNEE
  - AVEC L'ASSOCIATION POUR TOUTES LES ENTREPRISES D'UNE ZONE D'ACTIVITES



# DRH DE ZONE

- **LES COÛTS**

- EXPERIMENTATION
  - ANIMATION PAR JEAN ALEGRE
  - GRATUITE POUR L'ACTION (ASSO ET ENTREPRISES)
  
- ACTION ULTERIEURE (EN FONCTION DU CHOIX)
  - DETERMINATION D'UN PROGRAMME (DUREE, CONTENU, MOYENS)
  - FINANCEMENT PAR DES MOYENS EXTERIEURS (DDTEFP et REGION)
  - PAS DE COÛT POUR LES ENTREPRISES (SAUF DOSSIER LOURD)